

## 1er Conseil d'école du 6 Novembre 2015

Étaient présents le maître et les maîtresses, Mme la Directrice, Mme LUANS psychologue scolaire, Mme ELIE enseignante spécialisée, les représentants des parents de l' API, de la FCPE et de la PEEP et en première partie de conseil Julien KOCHER Maire Adjoint à l' enseignement, le DDEN Mr LESBATS était absent mais excusé.

En raison de la nécessité pour Mr KOCHER de se rendre également au Conseil d'école des Mûriers l' ordre du jour a été un peu modifié afin d' aborder dès le début les points relatifs aux demandes faites à la Mairie.

### 1) Suivi des demandes adressées à la Mairie :

#### - Effectif des ATSEM trop faible le samedi matin surtout chez les petites sections.

Avec la fermeture d' une classe pour cette nouvelle année scolaire l' effectif des ATSEM est passé de 7 à 6.

3 ATSEM sont ainsi affectées aux trois classes de petites sections (PS) et les 3 autres se partagent entre les six autres classes de l' école. En général les ATSEM vont le matin dans les 3 classes de moyennes sections (MS) et les après-midi dans les 3 classes de grandes sections (GS). Le problème est que le samedi matin il y a école et que ce jour là l' effectif des ATSEM est divisé par deux soit 3 ATSEM pour toute l' école. La fréquentation de l' école le samedi est en hausse par rapport à l' année dernière ainsi il y a environ 60% de élèves présents (jusqu' à 72 % au plus haut). Cela fait environ 20 élèves pour les PS.

**Réponse de Mr KOCHER :** La répartition avec seulement la moitié des effectifs le samedi est issue à la fois du dialogue social entre les ATSEM et la Mairie pour compenser leurs nouveaux horaires et également du constat que les samedi le taux d' absentéisme était élevé l' année passée. Mr KOCHER a rappelé que depuis son arrivée le « pool » des ATSEM volantes (celles qui sont amenées à remplacer les ATSEM en cas d' absences pour maladie par exemple) était passé de 1 à 6. En conclusion, l' accent a été mis sur le remplacement quasiment systématique et immédiat des absences d' ATSEM et pas sur le nombre d' ATSEM le samedi.

Des maîtresses ont demandé pourquoi la même ATSEM volante ne revenait pas après une période de vacances lorsqu' elle était déjà là avant lesdites vacances alors que l' on sait que les enfants sont sensibles aux changements. Mr KOCHER a jugé la remarque pertinente et promis d' étudier la question.

#### - Structure de jeux de cour : réfection du sol souple et remplacement de la structure : calendrier ?

Mr KOCHER a expliqué que tout serait fait pendant les vacances de Noël. Cette nouvelle structure sera adaptée aux PS.

#### - Infiltrations sur la toiture du réfectoire : réparations des joints

Avec les pluies de Septembre des fuites sont apparues au niveau du dôme situé dans le réfectoire. Le 5 Novembre 2015 une visite technique s' est tenue et il s' est avéré que les joints fuyaient. La garantie décennale s' applique dans ce cas. La seule inconnue est la durée des travaux. Le Maire Adjoint attend les conclusions du technicien très bientôt.

#### - Sécurité routière aux abords de l' école : circulation et stationnement devant l' école, gilets jaunes, vols et dégradations des véhicules aux horaires d' entrée :

La Directrice a précisé qu' elle avait fait un rappel par le biais d' affichages au sujet du maintien de la posture VIGIPIRATE et de la nécessité d' éviter les stationnements anarchiques.

Par ailleurs, il a été rappelé que des vols avaient eu lieu dans les véhicules de parents les ayant stationnés aux abords de la garderie aux heures d' entrée et de sortie.

La PEEP s' étonne de ne plus voir des barrières devant l' école alors que le plan VIGIPIRATE est toujours en cours. **Mr KOCHER** a expliqué que ledit plan a été « allégé » et que comme l' école dispose de barrières rigides placées devant l' entrée, les barrières Vauban ne sont pas nécessaires.

S' agissant des gilets jaunes, Mr KOCHER a précisé qu' un quinzaine sont encore en cours de recrutement. Ces contractuels sont obligés de rester à proximité de leur point école. En conséquence, personne ne s' occupe des stationnements anarchiques. Mr KOCHER a envoyé un mail à la Police Municipale pour solliciter des passages réguliers aux abords de l' école. Les membres du Conseil demandent également la reconduction des opérations coup de poing en matière de stationnement comme celles qui ont eu lieu lors de l' année scolaire dernière. La PEEP évoque le problème de la circulation importante de véhicules avenue Jean Jaurès et s' étonne de l' absence de gilet jaune angle rue Mirabeau/Jean Jaurès pour faire traverser les enfants de maternelle. Mr KOCHER a pris la remarque en considération. Par ailleurs, il fait remarquer que lors des réunions de quartier ces problèmes pourront également être évoqués.

#### - Antennes relais :

Aucune information pour le moment. Les dernières mesures ont eu lieu en 2011 et 2013.

**La FCPE explique qu' une nouvelle antenne relai va être installée dans le cimetière de la Pie.**

Mr KOCHER évoque l' existence de sites internet recensant les lieux d' implantation des antennes relais. Ex : le site internet cartoradio.

#### - Suivi des travaux demandés :

Pas de demandes de travaux en cours en dehors du toit de la cantine. La « voiture atelier » 1<sup>er</sup> niveau passe de façon régulière pour les demandes de petites interventions (fixer une étagère par exemple). A chaque intervention les agents expliquent ce qu' ils ont fait dans un cahier laissé à leur intention.

Une maîtresse évoque le souci des dortoirs dont la température apparait trop basse pour la sieste des PS. Le Maire Adjoint explique qu' en raison du radoucissement des températures actuellement il est difficile de mettre le chauffage plus fort.

Mme LUANS évoque l' absence d' extincteur dans les locaux dévolus au RASED. Mr KOCHER lui a demandé de faire remonter l' information à la directrice de l' élémentaire afin qu' elle en fasse la demande à Mme HOUEIX responsable de ces questions à la Mairie.

#### - La question du passage de l' école au mercredi ?

Un questionnaire va être distribué aux parents fin Novembre 2015 leur demandant s' ils seraient pour ou contre un passage au mercredi matin travaillé à la place du samedi. Les résultats de cette consultation seront donnés aux parents avant les vacances de Noël.

La PEEP avoens fait remarquer que nous avoens déjà il y a plus de deux ans fait passer une enquête complète aux parents au sujet des rythmes scolaires et les résultats de l' époque étaient sans appel : ils avoens été 75 % à s' exprimer en faveur du mercredi matin. Le Maire actuel n' avoit pas tenu compte de ces avis. Qu' est ce qui pourroit faire penser aux parents qu' il suivra leurs souhaits cette fois ? **Mr KOCHER** explique que l' école le samedi matin est un système dérogatoire qui a une fin en 2017. Et après cette date il est à peu près sûr que la Rectrice d' Académie ne reconduira pas le projet dérogatoire de Saint-Maur. En conséquence, la ville préfère anticiper.

Remarque : désormais on ne parle plus de TAP (temps d' activités periscolaires) mais de NAP.

### 2) Bilan sur la rentrée 2015 : effectifs et organisation, fréquentation scolaire

Forte diminution des effectifs en cette rentrée 2015-2016 : 239 enfants contre 278 enfants l' année dernière. Ce qui a entraîné la fermeture d' une classe et le passage de 10 à 9 classes.

74 Petites Sections (PS) réparties en 3 classes de 25/23 et 26 élèves chacune avec en plus 3 Toutes Petites Sections (né en Janvier 2013) à hauteur de une par classe. Ces 3 TPS ont été accueillies une semaine après la rentrée officielle.

1 classe double niveau Moyens-Grands (M/G) avec 26 élèves dont 12 moyens et 14 grands

72 Moyennes Sections (MS) réparties en 2 classes de 29 élèves + 14 dans la classe double niveau

93 Grandes Sections (GS) réparties en 3 classes de 27 élèves + 12 dans la classe double niveau

Cette année 1 nouvel enseignant est arrivé sur l' école : Mr ENNELIN qui est en mi-temps avec Mme Fèvre. Mais en dehors l' équipe enseignante est stable.

Il y a eu beaucoup de mouvements d' élèves partis et arrivés depuis la rentrée

S'agissant de la fréquentation du samedi matin le taux de présence est de plus de 60% en moyenne. Le taux le plus haut est allé jusqu' à 72 % de présence.

Un problème important a été évoqué concernant **les parents qui « traînent » trop longtemps dans l' école le matin.** Les portes de l' école doivent impérativement fermer à 8H45 et les prévisions pour les repas de la cantine doivent être données pour 09h. Par ailleurs, l' arrivée tardive d' un enfant avec son parent mobilise la présence d' un personnel de l' école pour aller ouvrir et raccompagner les retardataires.

Mme Fèvre rappelle que ses jours de direction sont le lundi et le mardi.

### 3 ) Règlement intérieur (R.I): vote.

Le règlement intérieur est basé sur le nouveau règlement type départemental issu d' une circulaire n° 2014-2015/001.

Le R.I a été adopté à l' unanimité des présents. Ce dernier sera distribué aux parents par le biais des cahiers de correspondance avec la charte de la laïcité. Un papillon portant les signatures des parents et valant acceptation du R.I devra être retourné à l' école.

### 4) Les dispositifs d' aide et le RASED : présentation

Mme LUANS, psychologue scolaire s' occupe des groupes scolaire de la Pie, du Centre et d' Edith Cavell ce qui représente entre 2400 à 2500 enfants. Mme ELIE, maîtresse E, c' est à dire spécialisée pour les enfants présentant des problèmes d' apprentissage. Cette dernière s' occupe des groupes scolaires de la Pie et du Centre. Elles viennent en fonction des demandes des enseignants pour des enfants présentant des difficultés particulières. Leurs missions ont été précisées par une circulaire du mois d' Août 2014. Il manque pour la Pie un Maître G qui s' occupe plus des problèmes comportementaux.

Le Maître E travaille par petits groupes de 5 enfants maximum. Le travail se fait en lien avec les CMP et les CMPP.

Les locaux sont situés à l' école élémentaire. Et cette année avec la fermeture de classe sur la maternelle elles pourront utiliser la classe vide. En début d' année scolaire elles sont principalement intervenues pour aider à l' accueil des PS.

A la demande d' un enseignant elle peut avoir un regard sur un enfant dans une classe.

La psychologue et le maître E peuvent aider pour la mise en place d' un projet avec une AVS (aide de vie scolaire).

La psychologue et l' enseignante spécialisée réalisent un travail d' observation en début d' année. Puis des réunions de synthèse ont lieu avec les enseignants au sujet d' enfants qui les interpellent par des comportements positifs ou négatifs (

enfants précoces ou enfants violents par exemple). Par ailleurs, elles travaillent dans la classe en co-intervention avec l'enseignant. L'enseignante spécialisée intervient à la maternelle tous les vendredis matins et parfois un autre jour dans la semaine quand cela est possible.

Les coordonnées de Mme LUANS et de Mme ELIE sont affichées à l'entrée de l'école si les parents ont des questions.

Pour compléter le dispositif il y a également un médecin scolaire pour tout Saint-Maur et Joinville. Une infirmière départementale qui intervient pour le MS et une infirmière scolaire qui se charge des visites médicales en GS.

Il y a également une enseignante régulatrice qui intervient pour les enfants présentant de graves troubles du comportement qui perturbent la classe et même parfois l'école.

Le RASED fonctionne sur des crédits Mairie.

#### 5) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : présentation

Elles sont organisées par les enseignants. Ils ont lieu les lundi et jeudi de 11h30 à 12h15. Les mêmes niveaux ont les APC le même jour. L'objectif de ces APC est d'apporter une aide ponctuelle aux enfants en difficulté mais cela peut aussi consister à travailler sur le projet d'école. Ces APC sont soumis à l'accord préalable des parents en début d'année. Les groupes changent au cours de l'année en fonction des évolutions. A 12h15 les enfants sont conduits vers les animateurs pour manger s'ils sont demi-pensionnaires ou sont remis à leurs parents s'ils sont externes.

#### 6) Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité): réactualisation

- Il faut distinguer ce PPMS des trois exercices d'évacuation incendie qui doivent être réalisés au cours de l'année scolaire. Le 15/09/2015 le 1<sup>er</sup> exercice incendie a eu lieu. Tout le monde a évacué sans problème. Avant cet exercice les enfants ont été prévenus, l'objectif était de leur montrer les lieux de regroupement et de leur expliquer pourquoi il fallait évacuer. Lors du 2<sup>e</sup> exercice seuls les enseignants seront prévenus à l'avance et au 3<sup>e</sup> c'est la Directrice qui décidera sans prévenir personne. L'objectif est de se rapprocher au plus du réel afin d'évacuer dans les meilleures conditions.

- Le PPMS quant à lui a pour objectif la mise en sécurité des élèves face à un risque majeur (risque sociétal ou climatique). La mise en œuvre consiste à prévoir des personnes ressources au sein de l'école. Le responsable de la cellule de crise est la Directrice et cette dernière nommera un responsable de zone pour chacune des deux ailes de l'école. Le document concernant la conduite à tenir en cas de déclenchement du PPMS a été remis aux parents d'élèves à la rentrée scolaire. C'est le Préfet du Département qui déclenche le PPMS. Le PPMS a eu lieu sur tout le département le 3/11/2015 de 09h30 à 11h15. Il s'agissait d'un scénario de tempête. Tout s'est bien déroulé.

- Une commission de sécurité a eu lieu le 13/10/2015 en présence d'un fonctionnaire de Police, d'un Pompier, des services techniques et de la Directrice. Un tour complet de l'école a été fait afin de vérifier que tout était conforme. Un avis très favorable a été émis. La commission s'est même louée des très bonnes conditions dans lesquelles se trouvaient accueillis les enfants.

#### 7) Les temps périscolaires : présentation des effectifs, de l'organisation (projet) et fréquentation, dispositif de liaison Péri-scolaire/Ecole :

Il y a un nouveau référent pour les trois temps du périscolaire, il s'agit de Mr Guillaume ARMAND. Il n'est pas présent à l'accueil du matin mais il organise quotidiennement des réunions avec les animateurs des trois temps.

##### Le matin :

3 animateurs (Jérôme, Esmeralda et Cécile)

6 ATSEM en horaires décalés qui débutent à 8h15

45 enfants en moyenne soit 1 animateur pour 15 enfants là où la norme ville est de 1/10 mais les 45 enfants n'arrivent pas tous en même temps.

##### La cantine :

13 surveillants

1 référent Mr ARMAND

6 ATSEM par demi poste (3 à 11h30 et 3 à 12h30)

185 enfants demi-pensionnaires soit 1 adulte pour 16 enfants là où la norme est de 1/15

Un animateur va être engagé en plus pour s'occuper d'un enfant ayant des besoins particuliers.

Des NAP sont proposés le midi même aux PS qui ont droit à un petit moment récréatif avant la sieste (20 mn environ)

Les activités proposées sont notamment les suivantes : jeux musicaux, jeux de coopération, initiation au piano, histoires lues par des bénévoles de l'association « lire et faire lire » (tous les jeudis).

Déroulement : à 11h40 rassemblement des enfants et présentation des activités proposées pour le midi. Les enfants qui ne veulent pas participer à l'un de ces ateliers sont libres d'aller jouer dans la cour sous la surveillance des animateurs non occupés par les NAP.

##### Le soir :

10 animateurs « glissants » (c'est à dire pas tous présents en même temps) de 16h30 à 19h.

80 enfants en moyenne

1 animateur pour 8 enfants là où la norme ville est de 1/10

Déroulement : les enfants quittent la classe vers 16h20 avec les animateurs pour aller goûter. Puis les NAP leurs sont

proposés. Il y a notamment du football, de l' expression corporelle, du hockey et du bowling.

La PEEP a demandé à Mme la Directrice de faire remonter au référent la nécessité de revoir les règles en matière de sécurité. Les enfants sont parfois remis à des adultes sans vérification de leur identité. Le faire au moins pour la première fois.

Demande également de la PEEP aux animateurs d' être plus vigilants sur le fait que les enfants surtout les PS prennent leurs manteaux avant de sortir jouer dans la cour surtout en cette saison.

Question posée sur l' usage qui est fait par les animateurs de la télévision placée dans les locaux de la garderie.

**Rappel à l' attention des parents :** il existe un meuble à tiroirs placé à l' entrée de la garderie qui contient les cahiers de correspondance des enfants. Bien vérifier le soir s' ils s' y trouvent.

Il y a des réunions régulières entre l' équipe enseignante et l' équipe d' animation.

Il existe un cahier de liaison entre l' équipe enseignante et l' équipe d' animation pour la mention des petits « bobos » survenus sur le temps du périscolaire et sur les informations que les uns et les autres veulent faire remonter concernant un enfant afin d' en informer les parents.

#### 8) La coopérative OCCE (office central et de coopération à l' école) exercice 2014/2015 : bilan

Les comptes ont été contrôlés et approuvés par les parents d' élèves élus fin septembre 2015.

L' objectif de la coopérative est de faire participer tous les enfants à des actions menées dans et par l' école.

Il y a ainsi un pot commun qui permet aux enfants même les plus démunis de participer aux sorties par exemple.

Au 30/09/2015 il restait 2787 euros sur les comptes de la coopérative.

Une première participation a été demandée aux familles pour le 1<sup>er</sup> semestre. Il a rapporté 4780 euros.

Les dépenses de la coopératives ont concerné notamment les spectacles , le carnaval, les sorties...

#### 9) La fête de l' école 2016

En raison de la matinée de classe le samedi la fête aura lieu comme l' année passée après la classe. Certaines modalités d' organisation notamment l' entrée devront être améliorées si le plan VIGIPIRATE est reconduit.

La fête a rapporté 1420 euros à la coopérative.

#### Suggestions et informations des fédérations et associations

- Les cours d' anglais dispensés par Mme Rana MORTADA se poursuivent cette année à raison de 10 heures et demie par semaine pour les GS.

- Les conseils de la vie éducative (CVE) qui doivent permettre aux délégués de parents de rencontrer les animateurs se tiendront en Mairie en présence du Maire Adjoint chargé de l' enseignement entre le 23/11/2015 et le 18/12/2015 et regrouperont à chaque fois deux à trois écoles.

**Prochain conseil d' école le 11 Mars 2016.**

## La PEEP est le PORTE-PAROLE de TOUTES les familles

Responsable PEEP à La Pie : MARY Mélanie  
[peep.elementaire.lapie@gmail.com](mailto:peep.elementaire.lapie@gmail.com)

Site internet : [1274.peep.aso.fr](http://1274.peep.aso.fr)

